



Au secours des soldats les plus jeunes

La Banque appuie des projets spéciaux en faveur des enfants soldats dans les nations africaines de la région des « Grands Lacs »

17 mai 2006 - Des enfants qui n'ont, pour certains, que six ou sept ans manient les armes dans la région peu stable de l'Afrique centrale dite des « Grands Lacs », explique Roisin de Burca, spécialiste sénior du développement social à la Banque mondiale.

Depuis plusieurs dizaines d'années, des groupes de l'armée régulière ou de forces rebelles au Rwanda, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Angola, au Burundi et en Ouganda, arrachent des enfants à leur famille, à leur village, à leur école ou au camp où ils étaient réfugiés lors de raids qui en font souvent, de surcroît, des orphelins.

Les enfants de la rue, déjà vulnérables et sans aucune protection, sont des proies faciles. Les enfants ont appris comment devenir soldat — comment manier une arme et tuer. Certains enfants ont été formés pour jouer le rôle d'espion, d'autres sont utilisés comme porteurs, cuisiniers ou esclaves sexuels.

Les troupes considèrent que les enfants sont faciles à contrôler et à manipuler -- et qu'ils sont « jetables », explique De Burca, qui est membre de l'équipe de la Banque chargée de fournir un appui aux projets spéciaux du [Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration \(MDRP\)](#) ciblant les enfants soldats en République démocratique du Congo (RDC).

Un problème d'envergure mondiale

Plus de 3 millions d'enfants participent actuellement à des conflits armés dans le monde entier.
-MDRP

La Banque mondiale joue un rôle majeur en participant au plan établi dans le cadre du MDRP pour réinsérer dans la vie civile un nombre d'ex-combattants, parmi lesquels des enfants soldats, estimé à 400 000 dans les pays africains de la région des Grands Lacs — où la situation commence à se stabiliser après plusieurs dizaine d'années marquées par des conflits.

Des groupes armés n'en continuent pas moins de recruter de force des enfants dans des pays comme l'Ouganda et la RDC. Dans le nord de l'Ouganda, les enfants se réfugient la nuit en ville de peur d'être arrachés de leur lit par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Dans cette région, un projet spécial appuyé par le MDRP a permis à la Commission d'amnistie de collaborer avec les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires afin de prêter assistance à la réinstallation de milliers d'enfants, selon Kees Kingma, spécialiste sénior des questions de démobilisation et de réintégration pour le MDRP.

En RDC, les groupes de protection de l'enfant pensent que le nombre d'enfants soldats pourrait atteindre 30 000, note De Burca. Environ 18 000 de ces enfants reçoivent un appui par le biais des projets spéciaux et d'un programme national de réinsertion des ex-combattants dans la vie civile.

Toutefois, plusieurs milliers de garçons et de filles n'ont pas encore été « démobilisés » et un grand nombre

d'entre eux participent au conflit qui sévit dans l'est du pays, alors même que la RDC se prépare à tenir, en juillet, ses premières élections libres depuis 40 ans.

« Les enfants sont toujours ciblés par les milices en RDC. Les organismes de protection de l'enfant et les groupes de protection des droits de l'homme continuent de faire état des sévices sexuels dont souffrent les filles aux mains des groupes armés », explique De Burca, qui a accumulé plusieurs années d'expérience dans la région lorsqu'elle était chargée des questions relatives à la protection de l'enfant à l'UNICEF. « Le processus n'est pas terminé. Nous devons tous réunir nos efforts pour le faire avancer, aussi bien au niveau politique national qu'au niveau international. »

Des frontières poreuses

Les organisations chargées de la protection de l'enfant s'emploient, depuis 1996, à libérer les enfants soldats au Zaïre, devenu là la RDC après le renversement du gouvernement Mobutu.

Le mouvement rebelle, qui a initialement bénéficié d'un appui du Rwanda, a recruté un nombre considérable d'enfants pour en faire des soldats, explique De Burca. D'autres groupes rebelles en RDC et dans les pays voisins ont agi de même. « Ils ont tous enrôlé des enfants, des enfants très jeunes, âgés de six ou sept ans. Les enfants participent activement au conflit, aussi bien sur le territoire de la RDC qu'au-delà de ses frontières.

« Des enfants congolais sont allés se battre en République centrafricaine. Des enfants sont partis de RDC pour aller se battre au Rwanda ou au Burundi. Des enfants congolais ont été formés en Ouganda. La guerre, depuis 10 ans, est très complexe », explique De Burca.

« Des enfants privés d'une enfance normale »

Groupes aidant les enfants soldats en RDC par le biais du MDRP

UNICEF
Save the Children UK
Comité international de secours
Care International
International Foundation for Education and Self Help
Croix rouge de belge

Depuis qu'a éclaté le dernier conflit, des organismes internationaux comme Save the Children Fund (Royaume-Uni) et l'UNICEF négocient avec des commandants opérant dans l'est de la RDC pour obtenir la libération des enfants et la cessation des recrutements d'enfants, explique de Burca.

Ces organismes offrent aux enfants un refuge sûr pendant qu'ils recherchent des membres de leur famille, qui vivent parfois à des milliers de kilomètres de là dans des régions où il n'y a ni route, ni moyen de communication et des possibilités de transport limitées, indique Bruno Donat, chargé des communications pour le MDRP.

Ces groupes défendent les droits des filles qui sont victimes de la guerre et ils ont mis au point des stratégies pour travailler avec les enfants aussi bien durant qu'après les conflits, ajoute Donat.

Ils travaillent également avec le nouveau gouvernement à la libération des enfants du service militaire et

encouragent l'adoption de textes de loi interdisant l'intégration d'enfants de moins de 18 ans dans les forces armées.

En 2002, la Banque a aidé ces groupes à accroître la portée de leur assistance aux enfants soldats et elle a financé, conjointement à des donateurs internationaux, différents projets spéciaux axés sur les enfants soldats.

Les projets fournissent aux enfants un lieu d'hébergement, que ce soit dans des centres ou dans des familles d'accueil, une aide psychosociale, une instruction et des formations professionnelles spécialisées, ils recherchent les membres de leur famille et ils facilitent le regroupement familial.

L'objectif consiste à préparer les enfants à rentrer dans leur famille et dans la vie civile. Mais cela peut être difficile, explique John Elder, spécialiste principal des questions de protection sociale. « Le but est de réintégrer ces enfants dans la vie civile, mais beaucoup d'entre eux ont passé les trois ou quatre dernières années à tuer des gens et ils sont désocialisés à bien des égards » explique-t-il.

Les enfants soldats souffrent souvent de malnutrition, doivent accomplir de durs labeurs physiques, sont exposés aux intempéries et sont en mauvaise condition physique.

Ils souffrent également en règle générale de troubles post-traumatiques, font des cauchemars, affichent des comportements paranoïaques, agressifs et violents, et sont dépressifs, notent les membres de l'équipe de la Banque mondiale chargée de l'appui à ces projets. « Ces enfants n'ont pas eu une enfance normale —ils ont été privés de l'affection et des soins des membres de leur famille, ils n'ont pas eu la possibilité d'aller à l'école et de jouer avec d'autres enfants », explique Élisabeth Maier, analyste des opérations, à la Banque.

De Burca ajoute que : « ces enfants ont besoin de l'appui psychosocial de ces organismes pour se préparer à rentrer chez eux ; et ils ont aussi besoin de commencer à acquérir certaines compétences fondamentales pour faciliter leur réinsertion dans les communautés, retourner à l'école ou y aller pour la première fois peut-être, ou encore apprendre un métier. »

Visites de suivi

De Burca explique qu'il faut déployer beaucoup d'efforts pour réunir les enfants et leurs familles dans des communautés qui peuvent ne pas souhaiter leur retour.

La longueur de la séparation entre la famille et l'enfant détermine également la longueur de la période nécessaire pour obtenir des résultats. « Si l'enfant a été enlevé lorsqu'il avait six ans, et qu'il revient à l'âge de 16 ans, il ne s'agit plus de la même personne — et la famille doit s'adapter à une personne entièrement différente de l'enfant d'autrefois ; quant à l'enfant, il doit refaire connaissance avec sa famille. »

Bruno Donat ajoute que la Banque a achevé le mois dernier un examen indépendant des projets qui a permis d'établir que les groupes s'occupant des enfants avaient obtenus de bons résultats dans le cadre des efforts déployés pour retrouver leurs familles, mais qu'il ne leur avait été possible d'assurer une activité suivie, aller à l'école par exemple, qu'à 60 % des enfants de retour dans leurs communautés.

Le programme continuera de viser un taux de 85 %, explique De Burca. « Il faudra faire un effort encore plus soutenu pour s'assurer que la majorité — et je dis bien la majorité, non pas la totalité — des enfants puissent avoir une activité quelconque » ajoute-t-elle.

Dans certains cas, il est très difficile et très coûteux de faire plus que de ramener un enfant à sa famille lorsque celle-ci vit dans une région éloignée et difficile d'accès. « Nous ne comptons pas pouvoir aller au-delà pour tous les enfants, mais nous devons essayer de faire de notre mieux, » explique De Burca.

Le MDRP encourage les organismes de protection de l'enfant de procéder à des visites de suivi, mais il sait que cela peut être difficile dans des régions peu sûres et non desservies par des routes. Il peut falloir quatre à cinq jours à un travailleur social pour trouver le moyen de rendre visite à un enfant dans des régions difficiles d'accès. C'est pourquoi les organismes encouragent les communautés à former des comités locaux de protection des enfants et d'assumer la responsabilité des enfants qui sont réintégrés dans la société, explique De Burca.

Le MDRP travaille au quotidien avec les organismes de protection de l'enfant pour les préparer à collaborer avec la nouvelle équipe dirigeante qui gouvernera la RDC après les élections de juillet. Donat ajoute que, à l'heure actuelle, les projets spéciaux axés sur les enfants soldats collaborent avec le programme national de la RDC axé sur les ex-combattants adultes qui, comme les enfants, réintègrent la vie civile. L'aide qui sera fournie à l'avenir aux enfants soldats sera bientôt financée directement par le programme national ([voir l'article sur le MDRP](#)).

Les Principes du Cap

La Banque participe également à la formulation de l'action à mener et aux débats concernant les programmes axés sur l'enfant en général et elle souscrit aux Principes du Cap, qui définissent le concept de l'enfant soldat, explique De Burca.

Les Principes du Cap sont le produit d'un symposium organisé en 1997 au Cap (Afrique du Sud) par le groupe de travail des ONG sur la Convention relative aux droits de l'enfant et par l'UNICEF en vue de formuler des stratégies pour éviter l'enrôlement d'enfants.

Les Principes du Cap définissent un enfant soldat comme étant un enfant âgé de moins de 18 ans associé à une force combattante à un titre quelconque et ils incluent dans cette définition les filles utilisées comme esclaves sexuelles et les enfants employés comme espions ou jouant d'autres rôles.

Aux termes de ces principes, un enfant n'a pas nécessairement à se servir d'une arme pour être considéré comme un enfant soldat, note De Burca. Elle explique aussi que les Principes du Cap font actuellement l'objet d'une révision qui leur confèrera une portée plus globale. Un nouveau document directif sera préparé en vue d'établir une définition commune du concept d'enfant soldat, qui pourra servir de base à la formulation des programmes, l'obtention de financements et l'adoption de méthodes pour s'attaquer à ce problème.

Le dernier examen de ce document est prévu pour octobre.

Cet article a été publié sur le site de la Banque mondiale www.banquemondiale.org en mai 2006.

Pour de plus amples renseignements sur le MDRP, veuillez visiter le site www.mdrp.org ou contactez Bruno Donat, Chargé de la communication au Secrétariat MDRP, Banque mondiale à info@mdrp.org.